



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 20 mai 2016

Communiqué de presse

—

Pétition pour maintenir la LPers pour le personnel de l'HFR

Une pétition intitulée « Maintenir la LPers (Loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg) pour préserver un hôpital public et des prestations de qualité! », munie de 1944 signatures, a été remise ce matin à la Chancellerie d'Etat.

La Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg a reçu ce matin une pétition émanant du Syndicat suisse des services publics, SSP région Fribourg, intitulée « Maintenir la LPers pour préserver un hôpital public et des prestations de qualité ! » Le texte demande au Conseil d'Etat de « mettre à disposition les moyens financiers nécessaires permettant de maintenir la LPers pour le personnel de l'HFR, garantir la qualité des soins et maintenir un hôpital public ».

La pétition est munie de 1944 signatures.

Contact chez les pétitionnaires

—

Gaëtan Zurkinden, secrétaire régional SSP, T +41 26 322 29 60, M +41 79 462 12 83

Wolfgang Müller, président du SSP, M +41 78 730 87 97